



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 03/12/2024

Publication :
le 13/12/2024

Délibération n° D-2024-444

Marchés de travaux - Opération de requalification de la place
Martin Bastard - Lot 1 : avenant n°4 - Lots 2 et 3 : avenant n°3

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Méлина TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN

Excusés :

Madame Yvonne VACKER, Madame Cathy GIRARDIN.

Direction de l'Espace Public

Marchés de travaux - Opération de requalification de la place Martin Bastard - Lot 1 : avenant n°4 - Lots 2 et 3 : avenant n°3

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Lors de sa séance du 13 décembre 2022, le Conseil municipal a approuvé l'attribution des marchés de travaux dans le cadre de la requalification de la place Martin Bastard et de la rue de l'Hôtel de Ville.

Par délibérations des 25 mars, 17 juin et 12 novembre 2024, les premiers avenants aux marchés de travaux ont été approuvés.

A ce jour, des adaptations de chantiers rue du Palais et le prolongement des aménagements rue Du Guesclin, rue Saint Gaudens sont nécessaires. Les marchés de travaux sont impactés.

Lot 1 – Terrassement, voirie et assainissement – Avenant n°4 :

Montant des ajustements ou compléments : + 44 814,40 € H, soit 53 777,28 € TTC dont :

- 21 839,00 € HT sur la TF (tranche ferme) (divers ajustements ponctuels sur les terrassements, pose de potelets de type Champs-Élysées) ;

- 20 975,40 € HT sur la TO1 (tranche optionnelle 1) rue de l'Abreuvoir (modification des altimétries, démolition manuelle de béton au pied de la prison, mortier de joints de pavés spécifique au carrefour Duguesclin) ;

- 2 000,00 € HT sur la TO2 (tranche optionnelle 2) rue du Palais (tampons d'assainissement spéciaux).

- Montant de l'extension rues Duguesclin et St-Gaudens (Tranche ferme) : + 258 985,60 € HT soit 310 782,72 € TTC.

Montant total de l'avenant 4 : 303 800,00 € HT soit 364 560,00 € TTC.

Lot 2 – Réseaux souples et éclairage – Avenant n°3 :

- Montant des ajustements ou compléments : + 18 336,45 € HT soit 22 003,74 € TTC, dont :

- 900,00 € HT sur la TF (pose d'un coffret électrique) ;

- 17 436,45 € HT sur la TO2 rue du Palais (ajout de 2 bornes de stationnement lumineuses + changement d'un luminaire).

- Montant de l'extension rues Duguesclin et St-Gaudens (Tranche ferme) : + 20 427,45 € HT soit 24 512,94 € TTC.

Montant total de l'avenant 3 : 38 763,90 € HT soit 46 516,68 € TTC.

Lot 3 – Aménagement végétal – arrosage – mobiliers spécifiques – Avenant n°3 :

Montant des ajustements ou compléments : + 18 615,77 € HT soit 22 338,92 € TTC dont :

- 17 000,74 € HT sur la TF (plantation de 6 arbres complémentaires sur la place, conservation des bacs plantés du perron chez l'entreprise suite affaissement du perron de l'hôtel de ville) ;

- 1 615,03 € HT sur la TO2 rue du Palais (complément de plantation près de la boulangerie).

- Montant de l'extension rues Duguesclin et St-Gaudens (Tranche ferme) : + 3 551,44 € HT soit 4 261,73 € TTC.

Montant total de l'avenant 4 : 22 167,21 € HT soit 26 600,65 € TTC.

Lot n°	Titulaires	Montant marchés initiaux (en € HT) (toutes tranches incluses)	Montant des marchés incluant les avenants précédents (en € HT)	n°Avenant	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avenants cumulés par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés (en € HT) (toutes tranches incluses)	Nouveau montant des marchés (en € TTC) (toutes tranches incluses)
1	EIFFAGE - PESSAC (33)	2 258 693,20	2 363 114,65	4	303 800,00	+ 18,07	2 666 914,65	3 200 297,58
2	BOUYGUES ENERGIES SERVICES – NIORT (79)	422 173,61	461 385,76	3	38 763 ,90	+ 18,47	500 149,66	600 179,59
3	ID VERDE – PRIN DEYRANCON (79)	341 628,54	355 210,67	3	22 167,21	+ 10,46	377 377,88	452 853,46

Les avenants au lot n°1 et 2 sont fondés sur l'article R2194-7 du Code de la commande publique.

L'avenant au lot n° 3 est fondé sur l'article R.2194-8 du Code de la commande publique.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux comme énoncé ci-dessus et autoriser leur signature.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ